



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Chiffres clés

Production Industrielle (hors série)

Le bois

en

chiffres



édition

2006

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Les ratios, les performances

 Une filière hétérogène	4
 Chiffres clés	5

Les données sociales

 Structure des emplois	6
 Pyramides des âges	7


La production

 Facturations	8
 Zoom sur les différents produits	9

Le commerce extérieur de la France

 Importations et exportations	10
 Pays clients et fournisseurs	11

Le commerce mondial

 Flux mondiaux	12
 Principaux pays exportateurs	13

Les nouveaux États membres de l'Union européenne (N.E.M.)

 Chiffres clés	14
 Commerce de la France avec ces pays	15

Principaux concepts

Effectif employé

Correspond à l'effectif salarié corrigé du personnel extérieur à l'entreprise.

Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)

Montant global, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.

Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)

Solde des opérations de production de l'entreprise. Le mode de calcul est le suivant : $VAHT = CAHT + \text{production stockée} + \text{production immobilisée} - \text{consommations intermédiaires au sens large}$. C'est une grandeur additive sans doubles comptes.

La valeur ajoutée par personne est un indicateur de rendement apparent de la main-d'oeuvre.

Investissement corporel hors apport

L'investissement corporel hors apport est la somme des dépenses consacrées par les entreprises à l'acquisition ou à la création de moyens de production en dehors des acquisitions par voie de fusion-absorption. Ce flux alimente le stock des immobilisations.

L'investissement corporel par personne mesure l'effort de renouvellement ou d'accroissement des moyens de production par unité de travail.

Taux d'exportation (exportations / chiffre d'affaires hors taxes)

Le taux d'exportation permet d'apprécier la part des exportations dans les ventes totales pour les entreprises industrielles de 20 salariés ou plus.

Taux de couverture (exportations / importations)

Le commerce extérieur donne le montant des importations et des exportations des entreprises

(industrielles ou non - y.c des entreprises de moins de 20 salariés) pour un produit ou une activité. Le taux de couverture permet de savoir si le produit ou l'activité est déficitaire (ratio < à 100) ou excédentaire (ratio > à 100).

Éco-conception : démarche qui vise à mettre en conformité le site industriel avec les impératifs environnementaux et à améliorer la qualité écologique du produit sans l'altérer.

**Unités
employées**

k€: milliers d'euros - M€: millions d'euros -
Md\$ US : millions de dollars américains

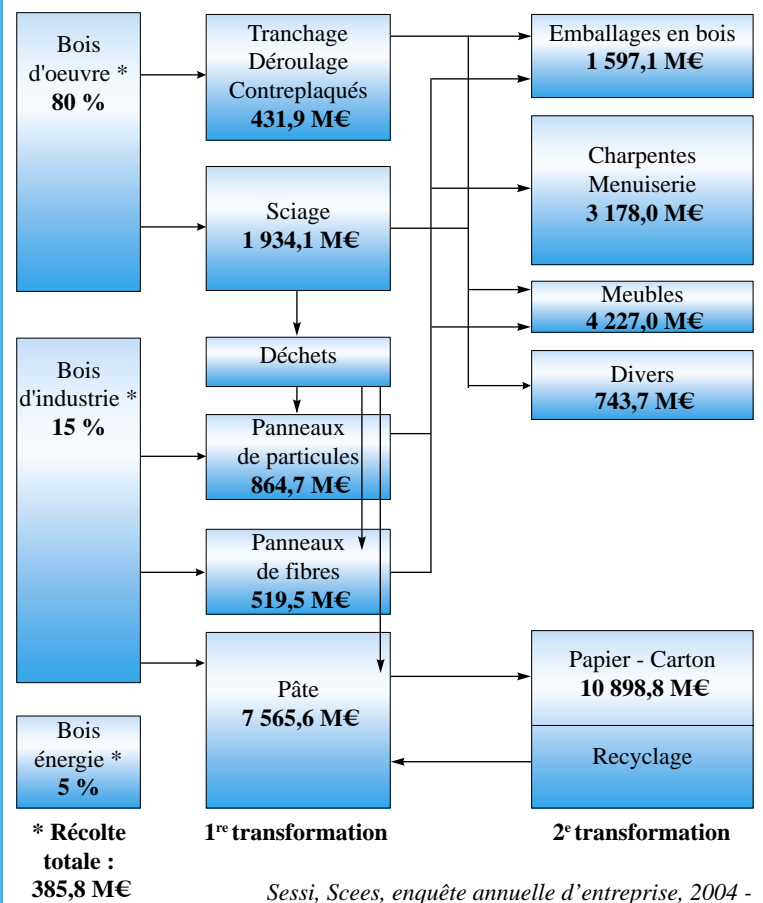
La filière

bois comprend les activités de l'exploitation forestière, des scieries, de l'industrie papetière (fabrication de pâte à papier, de papier et carton, d'articles en papier carton), du travail du bois (imprégnation du bois, panneaux, charpentes et menuiseries, emballages, articles en bois) et de l'ameublement en bois. Ces activités sont présentes sur l'ensemble du territoire français, participant ainsi à la structuration industrielle de chaque région.

Les ratios, les performances

La filière bois

entreprises de 20 salariés et plus
chiffre d'affaires total : 32 346 millions d'euros



Une filière hétérogène

La filière bois est hétérogène en raison :

- des métiers qu'elle recouvre : exploitant forestier, scieur, papetier, menuisier, spécialiste du meuble ;
- de la nature des approvisionnements : bois d'œuvre pour le sciage, bois d'industrie pour les papetiers et les panneaux ;
- des propriétés physiques recherchées ;
- de la taille des entreprises : 48 salariés par entreprise dans les sciages, 85 dans l'ameublement et 144 dans le papier-carton ;
- de la concurrence internationale.

En 2004, l'industrie du bois regroupe près de 2 000 entreprises de vingt salariés et plus qui génèrent 32 milliards de chiffre d'affaires soit 5 % de l'industrie manufacturière. Depuis l'année 2000 le chiffre d'affaires de la filière reste stable mais le nombre d'entreprises et les effectifs baissent pour deux raisons : une plus grande concentration dans les secteurs des sciages et des panneaux et des difficultés économiques croissantes dans l'industrie du meuble.

Cette filière comprend de nombreuses petites entreprises de moins de vingt salariés (*non retenues dans cette étude*), lesquelles représentent un poids économique important d'environ sept milliards d'euros, soit 18 % de l'ensemble du chiffre d'affaires.

Pour en savoir plus :

Résultats de l'enquête annuelle d'entreprise disponibles sur les sites suivants :
www.industrie.gouv.fr/sessi
www.agreste.agriculture.gouv.fr

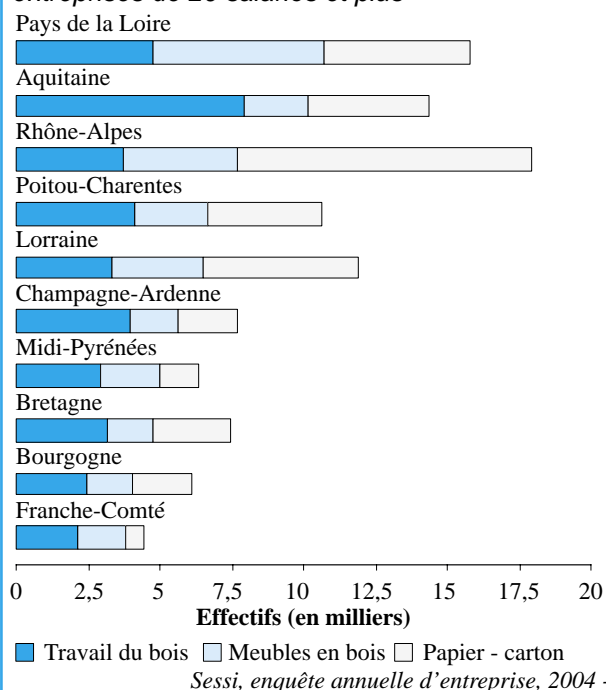
Le développement durable

Dans la filière bois, différentes initiatives sont prises en faveur du développement durable. Le principe de certification des forêts a débuté dans les années 1990 pour lutter contre la déforestation des forêts tropicales et s'est ensuite étendu à l'ensemble des espaces boisés. Le programme européen des forêts certifiées (PEFC) a été créé en 1998 par les propriétaires forestiers de six pays européens afin d'adapter ce système de certification aux forêts européennes morcelées et souvent privées. Il garantit que les bois vendus sont issus de forêts gérées durablement. Depuis 2003, il s'applique à 30 pays dont neuf hors d'Europe et représente 27 % du total des superficies mondiales certifiées. En France, la production de sciages provenant de forêts gérées durablement a plus que doublé depuis 2003. Après les forêts domaniales, l'objectif de l'Etat français est de certifier 50 % des forêts communales en 2006. Il s'est aussi engagé à ce que tous ses achats de bois proviennent de forêts certifiées d'ici 2010.

Différents secteurs de la filière s'inscrivent dans cette démarche. Le bois-énergie commence à être utilisé pour l'installation de chaudières collectives. Dans le secteur du meuble de plus en plus d'industriels s'approvisionnent en bois aux essences certifiées, en vérifiant la traçabilité, et utilisent l'éco-conception (*définition page 3*) afin d'éviter les transferts de pollution.

Principales régions du travail du bois et du meuble

entreprises de 20 salariés et plus



Ratios et performances

entreprises de 20 personnes et plus

	NAF	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Chiffre d'affaires en M€	Valeur ajoutée en k€ par personne	Investissement en k€ par personne	Taux d'exportation en %
Exploitations forestières	02.0B	33	1 537	385,8	45,0	4,6	20,7
Scieries	20.1A	252	12 050	1 934,1	45,2	9,1	19,2
<i>dont parquets (1)</i>	20.1A, 20.3Z	47	2 886	448,2	36,7	3,4	11,8
Bois construction		323	27 845	4 994,1	45,2	5,1	16,2
Panneaux	20.2Z	69	8 831	1 816,1	45,9	4,8	40,9
Menuiseries	20.3Z	254	19 014	3 178,0	44,9	5,2	2,2
<i>dont charpentes</i>		69	3 328	422,0	45,1	3,3	2,7
Bois emballage	20.4Z	226	13 206	1 597,0	38,5	3,8	18,4
Autres activités du bois		114	6 258	743,7	39,0	3,4	16,2
Imprégnation du bois	20.1B	28	1 408	94,4	44,6	1,0	--
Objets divers en bois	20.5A	68	3 877	395,0	39,1	4,4	11,3
Objets en liège, vannerie	20.5C	18	973	254,3	30,7	2,5	29,8
Meuble en bois	36.1	457	38 972	4 227,0	36,1	2,9	13,9
Sièges	P 36.1A	76	9 667	911,3	39,9	1,2	13,6
Bureau et magasin	P 36.1C	89	4 769	490,8	36,5	2,4	7,2
Cuisine et salle de bains	P de 36.1E & 36.1J	83	9 874	1 257,5	41,5	3,6	8,5
Meublant et complément	P de 36.1G & 36.1J	164	12 564	1 381,6	36,0	3,6	21,9
Industries connexes	36.1K	13	382	30,8	33,5	1,3	14,9
Composants	P de 36.1C, 36.1E, 36.1G & 36.1J	32	1 716	155,0	35,2	4,0	11,3
Papier - carton	F 32 - 33	584	84 298	18 464,0	57,5	7,9	31,9
TOTAL		1 989	184 166	32 345,7	45,5	6,0	25,2
Commerce du bois	51.5E*	140	9 822	4 149,4	63,1	5,3	5,5

(1) - Y compris les parquets contrecollés classés en 20.3Z.

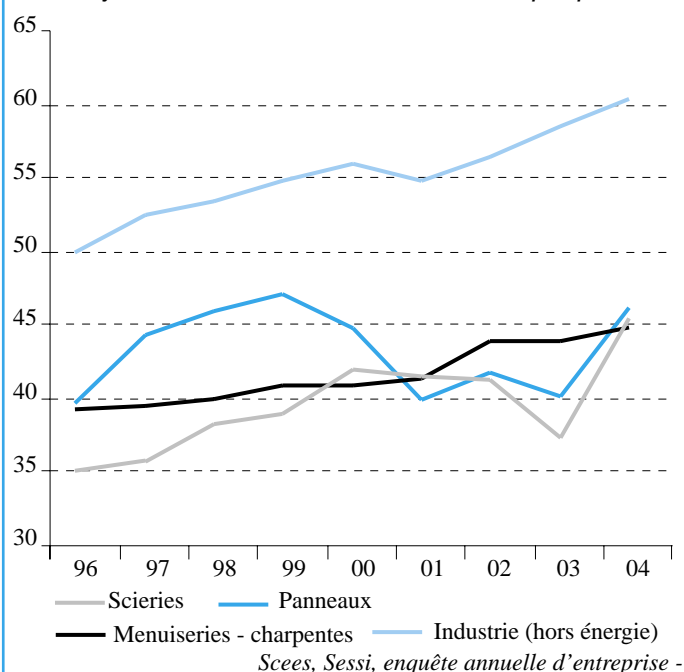
* 51.5E : commerce de gros de bois brut et des produits de la première et de la seconde transformation du bois.

: effectifs au 31 décembre.

Sessi, Scess, Insee - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

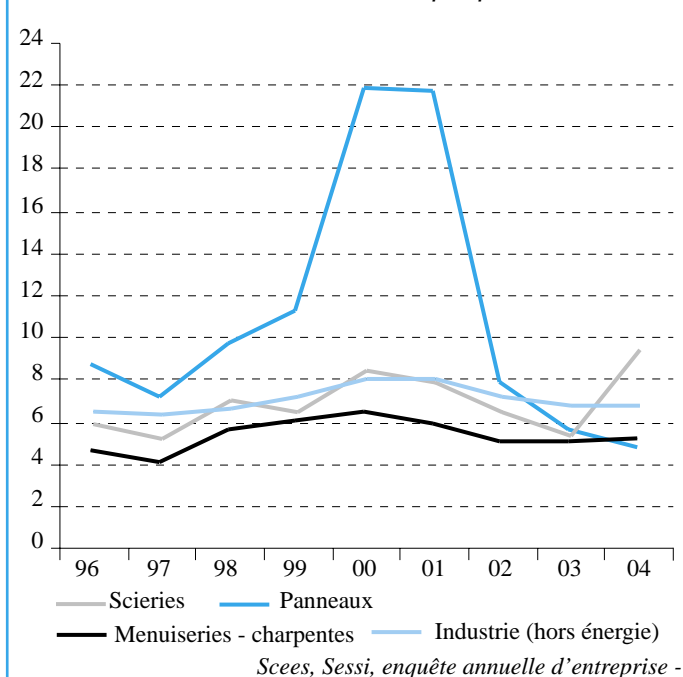
Productivité apparente du travail

valeur ajoutée hors taxes en milliers d'euros par personne



Investissements matériels

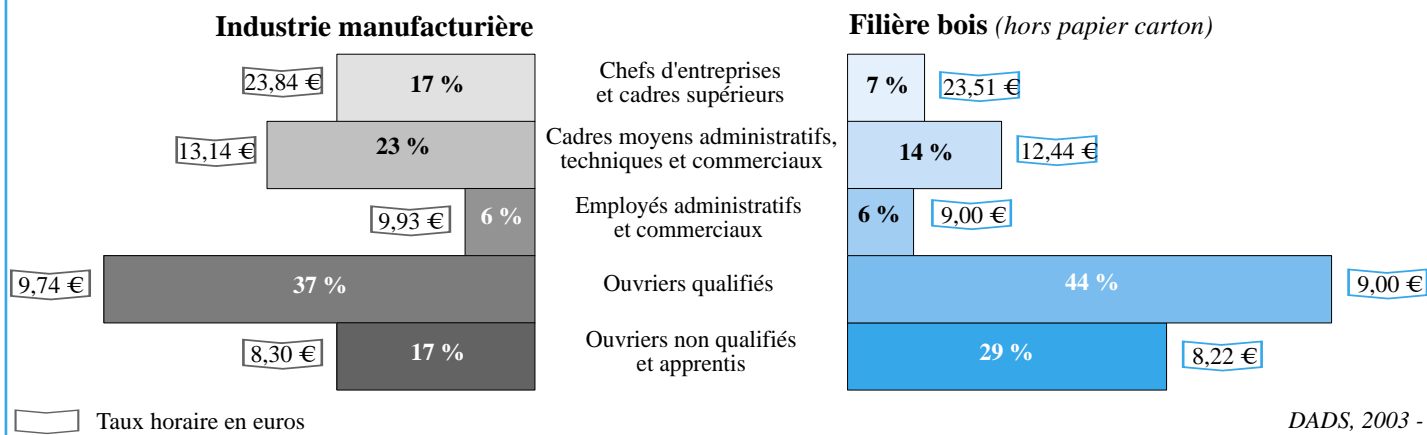
investissements en milliers d'euros par personne



Les trois
quart des salariés
de la filière bois sont des hommes,
ce taux atteignant même 90 % dans les scieries.

À l'exception de l'industrie du meuble, la population employée est plus jeune et moins féminisée que dans l'industrie manufacturière. La structure des emplois et le salaire net horaire de cette filière divergent fortement de l'ensemble de l'industrie (hors énergie).

Structure des emplois et taux horaire net moyen

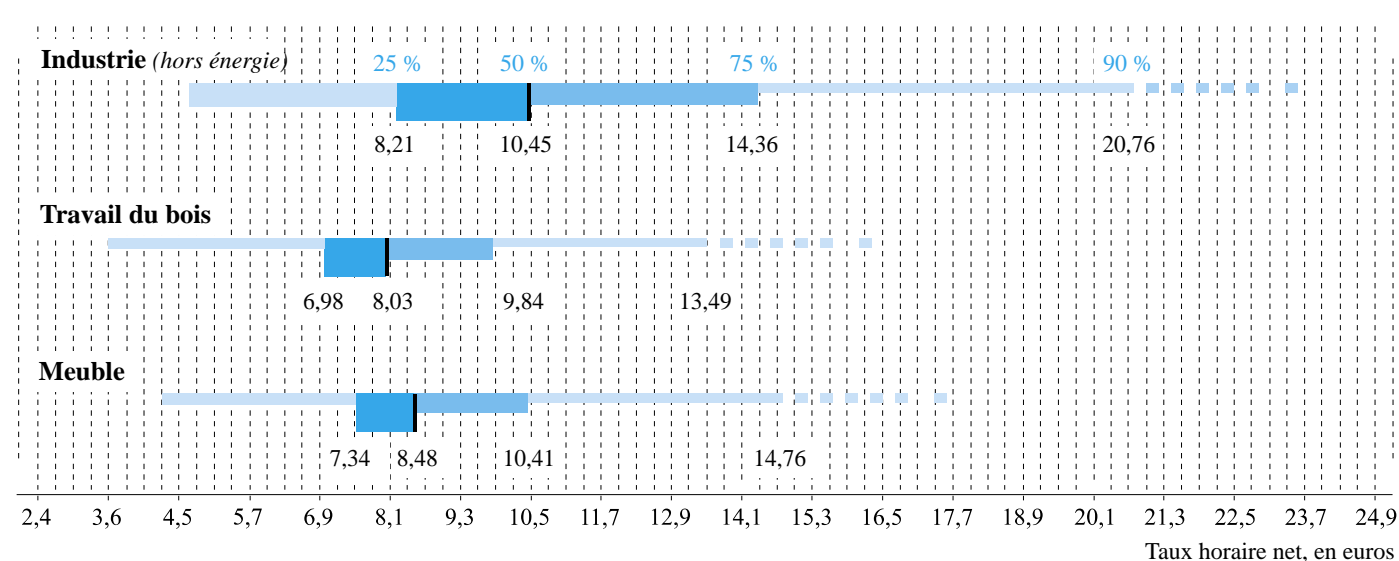


Une filière où la structure des emplois diverge de l'industrie manufacturière

Les cadres supérieurs et cadres moyens sont deux fois plus nombreux dans l'industrie manufacturière que dans la filière bois. En effet dans cette filière, essentiellement composée de petites unités, les chefs d'entreprise assument une partie des fonctions d'encadrement technique, voire commerciale. Si un cadre sur quatre est féminin dans l'industrie, cette proportion n'est que de un sur cinq dans le travail du bois et le meuble. Les fonctions d'encadrement technique restent l'apanage des

hommes alors que les femmes sont employées dans les services administratifs et commerciaux. Les femmes représentent près du quart des emplois dans le secteur de l'ameublement, essentiellement dans le domaine du siège où elles réalisent les travaux de coupe, piquage ... des cuirs et tissus. Les ouvriers occupent les trois quarts des emplois dans le travail du bois et un peu plus des deux tiers dans le secteur du meuble.

Dispersion des taux horaires nets dans l'industrie, le travail du bois et le meuble



Note de lecture dans l'industrie (hors énergie) :

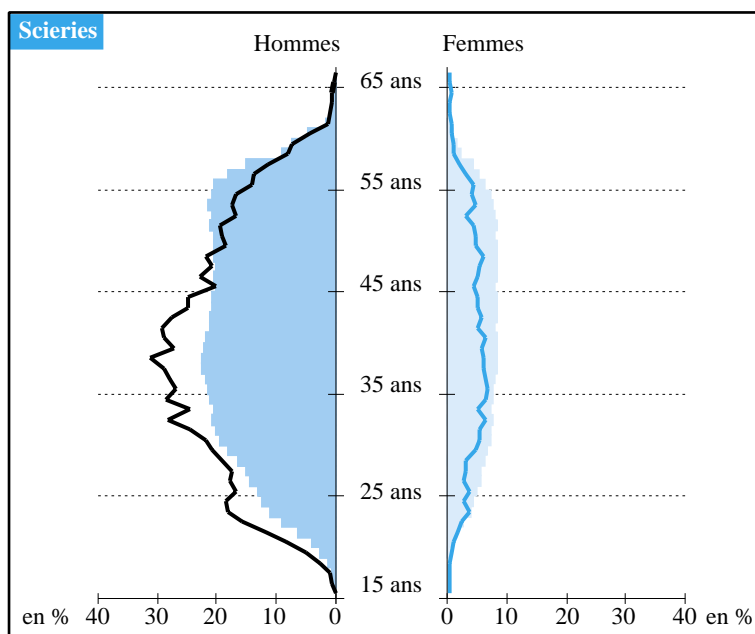
- 25 % des salariés perçoivent un salaire horaire net inférieur à 8,21 €;
- 50 % des salariés reçoivent un salaire horaire net inférieur à 10,45 €;
- 75 % des salariés perçoivent un salaire horaire net inférieur à 14,36 €;
- 10 % des salariés reçoivent un salaire horaire net supérieur à 20,76 €

DADS, 2003 -

« Un métier d'hommes »

La population exerçant dans ce secteur est masculine. Le caractère dangereux du métier conjugué à la force nécessaire pour effectuer un certain nombre d'opérations techniques expliquent la masculinité de la profession. Une grande partie de la population a moins de 40 ans.

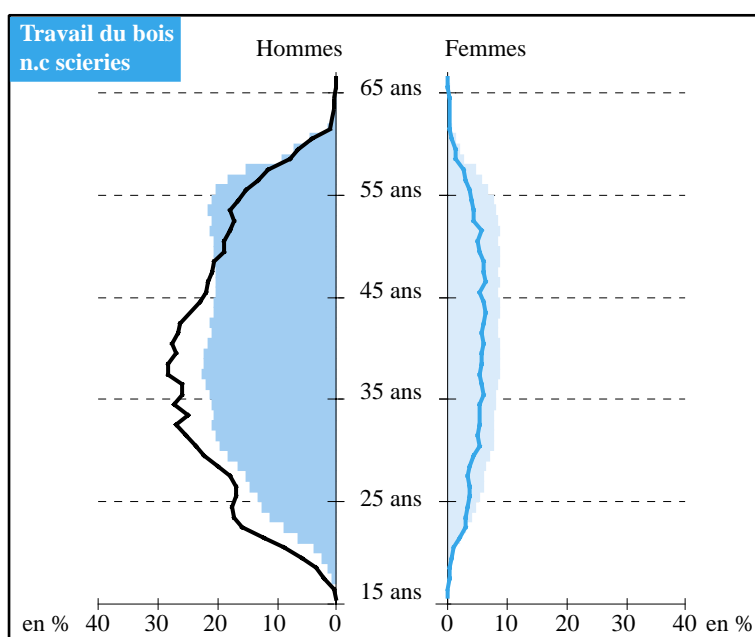
Alors que dans l'industrie 40 % des emplois correspondent à des postes de direction et d'encadrement, ce taux descend à 16 % dans ce secteur. Les emplois ouvriers non qualifiés, de 17 % dans l'industrie, atteignent 30 % dans les scieries. L'ensemble des ouvriers qualifiés et non qualifiés représente plus des trois quarts des emplois dans ce secteur et 54 % dans l'industrie. L'apprentissage y est très important.



Les fonctions d'encadrement supérieur peu représentées

Les femmes sont peu présentes dans cette industrie excepté dans l'emballage où la présence féminine est plus marquée. La population est beaucoup plus jeune que dans l'industrie, avec une prédominance des effectifs de moins de 40 ans, excepté dans les emballages où les effectifs les plus importants se situent entre 40 et 45 ans et dans la fabrication d'objets en liège et de vannerie (entre 50 et 55 ans).

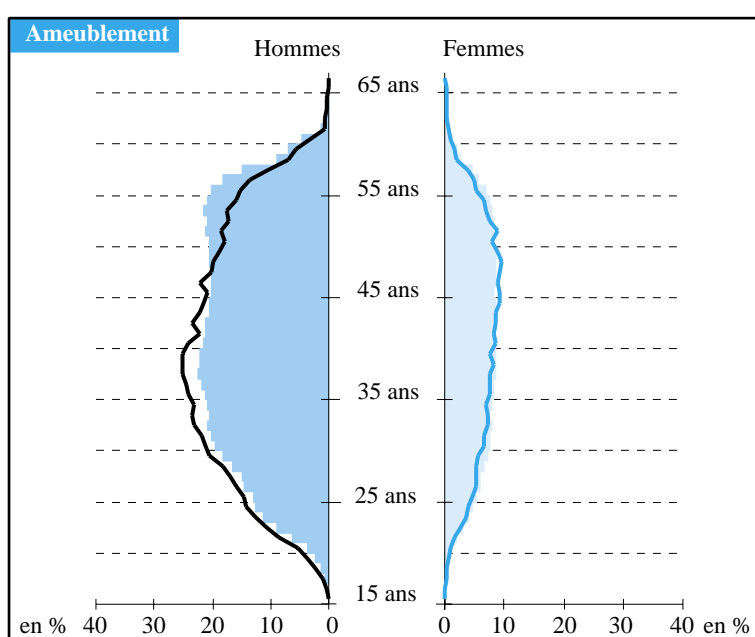
Dans les secteurs d'activité relevant du travail du bois les fonctions de direction et d'encadrement supérieur sont peu présentes (6 % contre 17 % dans l'industrie). Comme dans les scieries, les ouvriers qualifiés et non qualifiés occupent les trois quarts des emplois et l'apprentissage est également développé.



Secteur le plus féminisé de la filière

Parmi les différents secteurs composant la filière bois, le secteur du meuble est celui dont la pyramide des âges se rapproche le plus de celle de l'industrie. La population féminine se concentre essentiellement dans le secteur du siège et dans celui des activités connexes à l'ameublement. Les femmes travaillent dans les ateliers de coupe, couture, rembourrage et finitions délicates. Le meuble de bureau emploie la population la plus jeune, 35 - 40 ans, alors que la moyenne d'âge des autres secteurs de l'industrie du meuble se situe entre 40 et 55 ans.

Les fonctions de direction et d'encadrement supérieur ou moyen, administratif, technique ou commercial sont mieux représentées. Une personne sur quatre est un cadre contre une sur cinq dans le travail du bois et une sur sept dans les scieries.



Pour en savoir plus :

www.insee.fr, rubrique produits et services - publications
- collection INSEE PREMIÈRE - n° 1067, février 2006,
« Les salaires dans les entreprises en 2004 »
- collection INSEE RÉSULTATS - n° 44 soc, décembre 2005
« les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2003 ».

Industrie (hors énergie) hommes — Hommes
Industrie (hors énergie) femmes — Femmes DADS, 2003 -

L'industrie du bois est un secteur très atomisé et diversifié. Les entreprises de cette filière doivent faire face à deux sortes de défis : une mondialisation des échanges pour les secteurs des panneaux et du meuble et une concurrence des matériaux pour les menuiseries. La production progresse dans son ensemble en 2004 grâce à la conjoncture favorable du secteur de la construction.

Facturations de l'industrie du bois

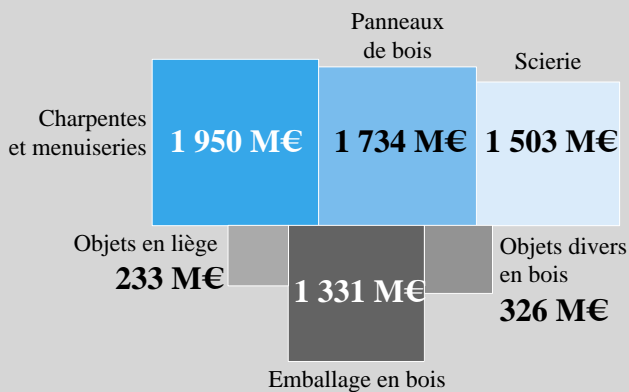
entreprises de 20 personnes et plus
production totale en valeur : 10 914 M€



Sessi, enquête annuelle de branche, 2004 -

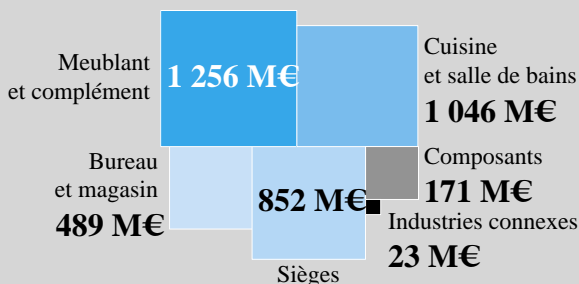
Facturations du travail du bois

entreprises de 20 personnes et plus
production totale en valeur : 7 077 M€



Facturations de meubles en bois

entreprises de 20 personnes et plus
production totale en valeur : 3 837 M€



Sessi - Scees, enquête annuelle et trimestrielle de branche, 2004 -

Une activité qui progresse

L'industrie du bois produit des biens intermédiaires et des biens de consommation : d'une part, le travail du bois, qui représente deux tiers du chiffre d'affaires, comprend le secteur des scieries, du bois-construction (panneaux de bois et charpentes-menuiseries), les emballages en bois et les objets divers en bois et en liège ; d'autre part l'industrie de l'ameublement en bois englobe la fabrication de meubles meublants, de cuisine et de salle de bains, de bureau et de magasin, de sièges en bois, de composants et industries connexes. La production progresse de 3 % entre 2000 et 2004, grâce essentiellement au secteur bois-construction.

Les scieries représentent un cinquième des facturations du travail du bois. Plus de 70 % du volume total des sciages est produit par les entreprises dont les capacités de production sont supérieures à six mille m³. Le secteur bois-construction représente la moitié du chiffre d'affaires du travail du bois et un tiers de l'ensemble de l'industrie du bois. Il progresse depuis 2000 pour répondre à la demande de mise en chantier de nouveaux logements. Le secteur de l'emballage, très atomisé, connaît un léger regain d'activité. La réparation de palettes profite de la réglementation sur les déchets qui en favorise la réutilisation. La production française de tonnellerie bénéficie de la demande extérieure. En revanche, l'activité des objets en bois régresse.

La production de meubles en bois diminue dans son ensemble depuis 2001, alors que la consommation des ménages progresse au profit de produits importés.

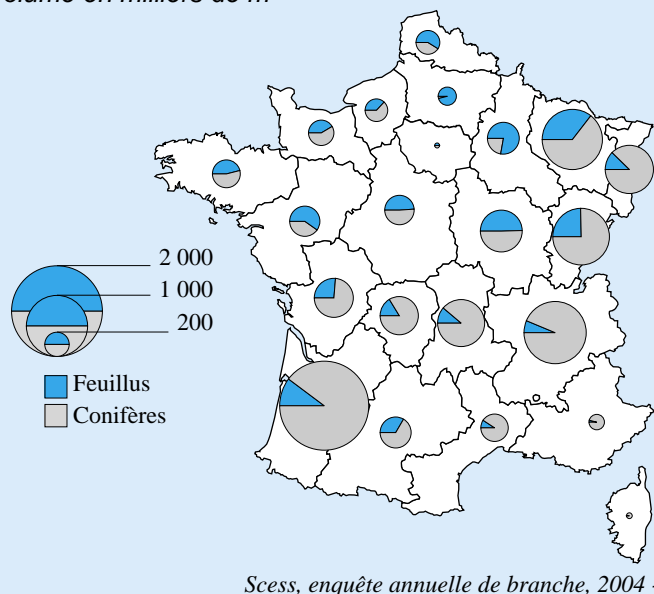
Pour en savoir plus :

Les résultats des enquêtes de branche sont disponibles sur les sites suivants :

www.sessi.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Plus de 17 % des volumes sciés en Aquitaine volume en milliers de m³



Un environnement concurrentiel

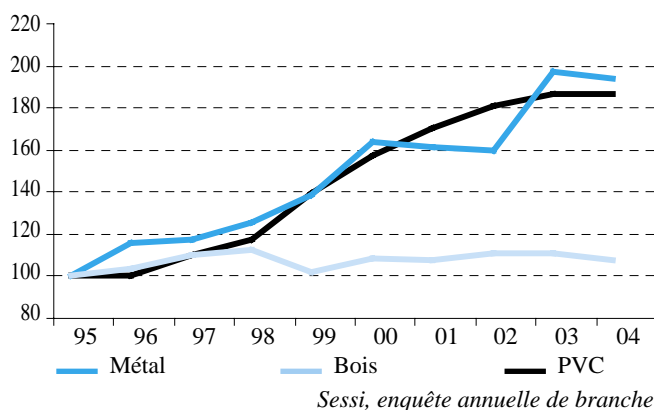
Les industriels du bois affrontent une double concurrence : étrangère d'une part et entre matériaux d'autre part. Dans le domaine de la fabrication de panneaux, la production de contreplaqués baisse de 5 % en volume alors que les importations progressent, obligeant les producteurs à innover et à développer des produits à forte valeur ajoutée tout en rationalisant l'investissement. Les panneaux de particules, majoritaires parmi les panneaux de process fabriqués, continuent leur croissance grâce au dynamisme du secteur des cuisines.

Les fabricants de meubles en bois sont confrontés à une stratégie de plus en plus offensive de la distribution. Les industriels, orientés depuis longtemps vers une politique de marque, jouissent aujourd'hui d'une situation plus favorable. Les meubles de cuisine et de salles de bains bénéficient du dynamisme de la construction, du taux de T.V.A. réduit et d'équipement encore faible. Le meuble meublant souffre d'un désintérêt croissant du consommateur, qui privilégie les petits meubles ou meubles de complément, les modulables et multimédias correspondant à un nouvel art de vivre.

Les fabricants d'éléments d'aménagement intérieur comme les façades de placard profitent de la demande des ménages pour l'installation de dressing. Dans le secteur de la menuiserie, le bois est concurrencé par le plastique qui domine le marché. En revanche, la combinaison de plusieurs matériaux, bois - métal ou bois - verre, se développe, notamment dans les menuiseries et les meubles.

Menuiseries : le bois concurrencé par le PVC et le métal

Indice d'évolution des quantités, base 1995



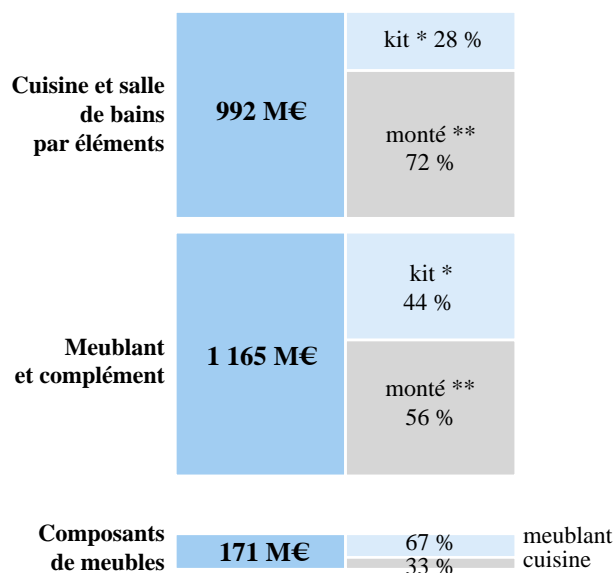
Sessi - le bois en chiffres - édition 2006

En 2004, la production de sciages résineux progresse

La production de sciages en 2004 s'élève à 10 millions de mètres cubes dont 7,7 de conifères, plaçant la France au cinquième rang de l'Union européenne, juste après l'Allemagne, la Suède, la Finlande et l'Autriche. Ces volumes progressent de 2 % par rapport à 2003 et retrouvent à peu près les niveaux de 2002. Toutefois, les évolutions divergent selon les essences. La production de feuillus régresse essentiellement à cause de la chute de la demande en hêtre (- 8 %). À l'inverse, celle des résineux augmente de 4 % bénéficiant de la progression du secteur de la construction. La production de sciages tropicaux continue de baisser, et celle des traverses et des merrains en chêne est stable.

La production de parquets progresse avec un chiffre d'affaires de 260 millions d'euros en 2004. Celle des parquets de feuillus croît alors que celle des conifères reste plus mesurée. Cette activité est concentrée sur six régions. L'Aquitaine vient très largement en tête avec 42 % des facturations, suivie par le Centre, la Bretagne, la Lorraine, la Bourgogne et le Poitou-Charentes.

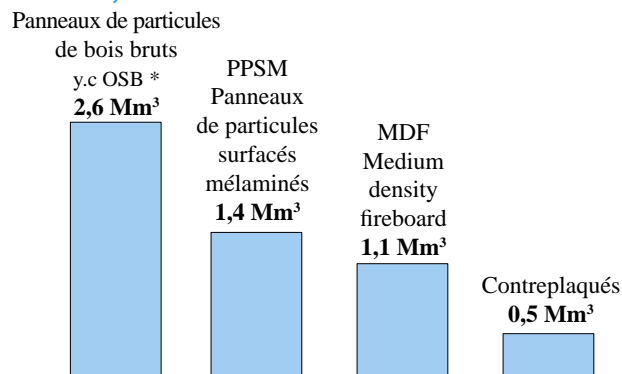
Les facturations totales des meubles domestiques s'élèvent à 2 328 M€



* kit : à monter par le consommateur
** monté : monté par le distributeur

Sessi, enquête annuelle de branche, 2004 -

La production totale de panneaux atteint 5,6 millions de m³



* Oriented strand board

Sessi, enquête trimestrielle de branche, 2004 -

Le commerce extérieur des industries du bois, structurellement déficitaire depuis de nombreuses années, s'est particulièrement dégradé en 2005. Le déficit commercial atteint près de 3 milliards d'euros contre 2 milliards en 2003. Les exportations ne représentent que la moitié des importations. Cette dégradation concerne l'ensemble du travail du bois, qu'il s'agisse des scieries, des emballages ou du bois construction. Cependant l'industrie du meuble en bois est plus touchée en raison d'une offensive importante des importations européennes ou en provenance d'autres pays comme la Chine.

Commerce extérieur des activités du bois

en millions d'euros

	Importation en M€	Exportation en M€	Solde commercial
Scieries	1 167	456	- 711
Bois construction	1 184	1 028	- 156
dont :			
Panneaux de bois	788	865	77
Charpentes et menuiseries	396	163	- 233
Emballages en bois	171	374	203
Autres activités du travail du bois	710	157	- 553
dont :			
Objets divers en bois	368	100	- 268
Objets en liège, vannerie ou sparterie	342	57	- 285
Meubles en bois	2 776	1 008	- 1 768
dont			
Sièges en bois	799	149	- 650
Meubles en bois de bureau et de magasin	140	77	- 63
Meubles de cuisine et de salle de bains en bois	265	80	- 185
Meubles meublants et de complément en bois	1 322	605	- 717
Parties de meubles en bois	250	97	- 153

Sessi, Douanes, 2005 -

Commerce extérieur des panneaux bruts

en millions d'euros

	Imports	Exports	Solde commercial
Panneaux de particules	191	349	+ 158
Panneaux de fibres	245	281	+ 36
Contreplaqués	225	160	- 65

Sessi, Douanes, 2005 -

Commerce extérieur de l'emballage

en millions d'euros

	Imports	Exports	Solde commercial
Palettes - caisses palettes	35	29	- 6
Emballages légers	118	55	- 63
Ouvrages de tonnellerie	18	290	+ 272

Sessi, Douanes, 2005 -

Commerce extérieur des sièges

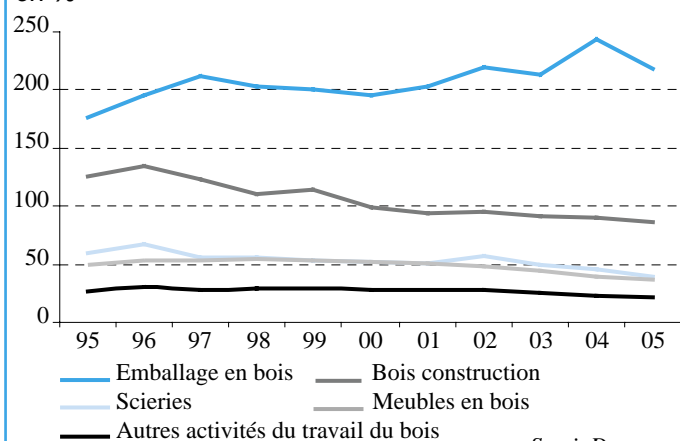
en millions d'euros

	Imports	Exports	Solde commercial
Fauteuils et canapés	617	111	- 506
Chaises	165	27	- 138

Sessi, Douanes, 2005 -

Évolution du taux de couverture

en %



Sessi, Douanes -

Quelques produits enregistrent toutefois des échanges positifs. Le solde commercial des panneaux de fibres et de particules s'accroît pour atteindre 194 millions d'euros en 2004 contre 130 en 2003. Les articles de tonnellerie sont toujours excédentaires, malgré une légère contraction des exportations en valeur.

En revanche, les échanges dans le domaine des sièges en bois, tout particulièrement les fauteuils et canapés, sont très déficitaires ainsi que ceux des produits de la scierie dont la balance commerciale se détériore en raison d'une augmentation des importations. Celles-ci sont très importantes au regard de la production française de sciages.

Pour en savoir plus :

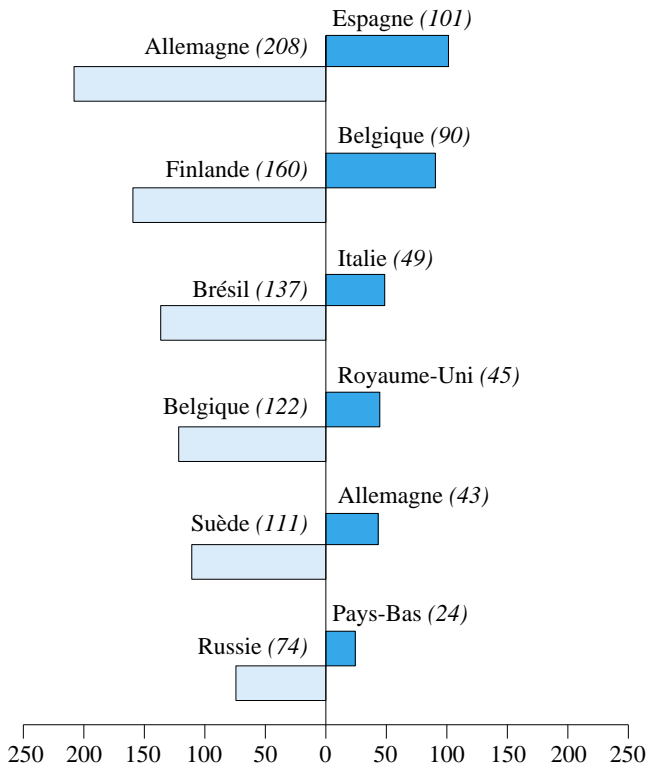
Les données et les informations sur le commerce extérieur sont disponibles sur le site :

www.douane.gouv.fr



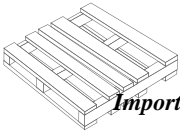
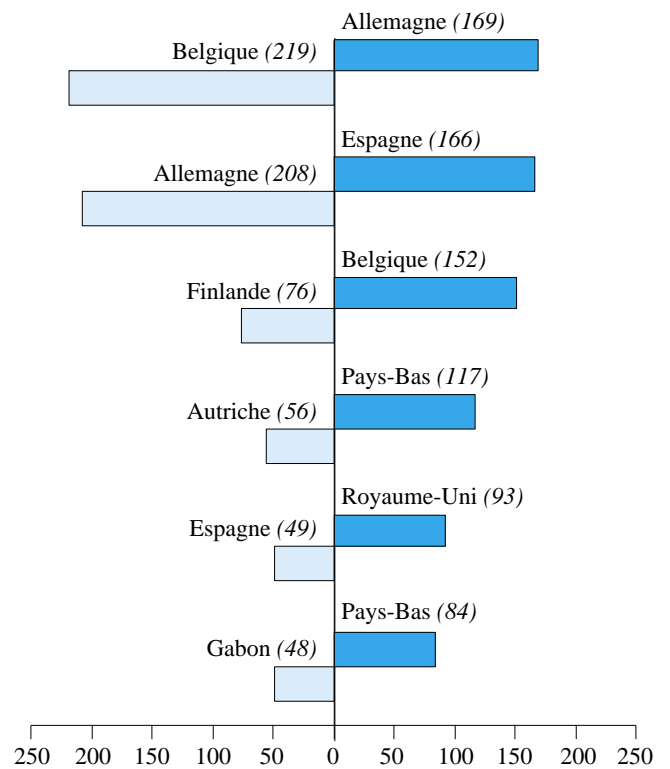
Scieries

Importations totales : 1 167 M€ **Exportations totales :** 456 M€



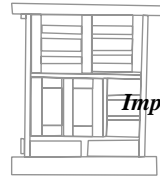
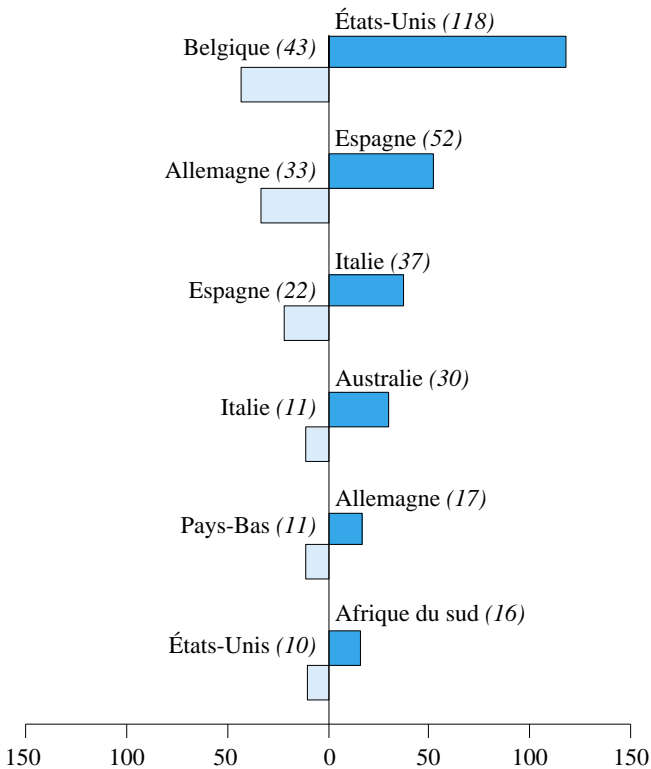
Bois - construction

Importations totales : 1 184 M€ **Exportations totales :** 1 028 M€



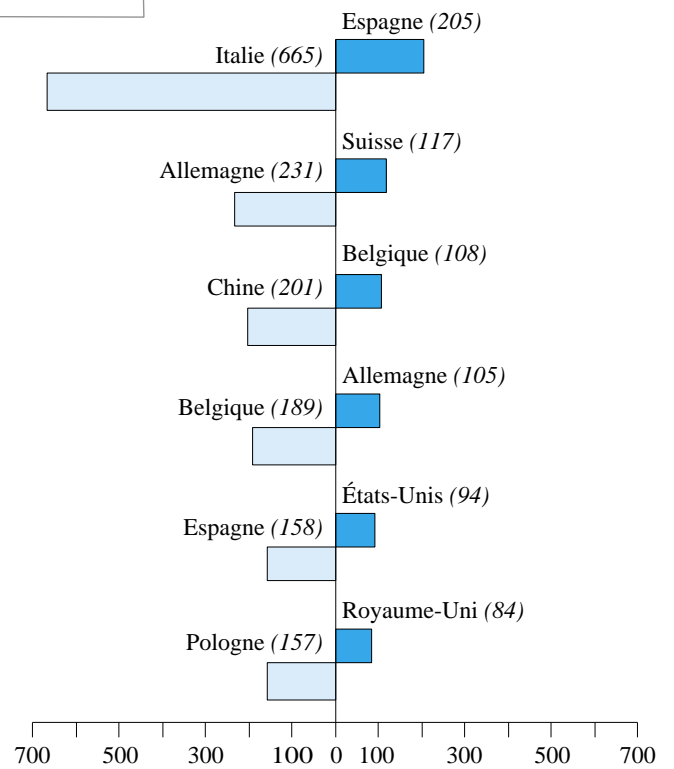
Bois emballage

Importations totales : 171 M€ **Exportations totales :** 374 M€



Meuble

Importations totales : 2 776 M€ **Exportations totales :** 1 008 M€



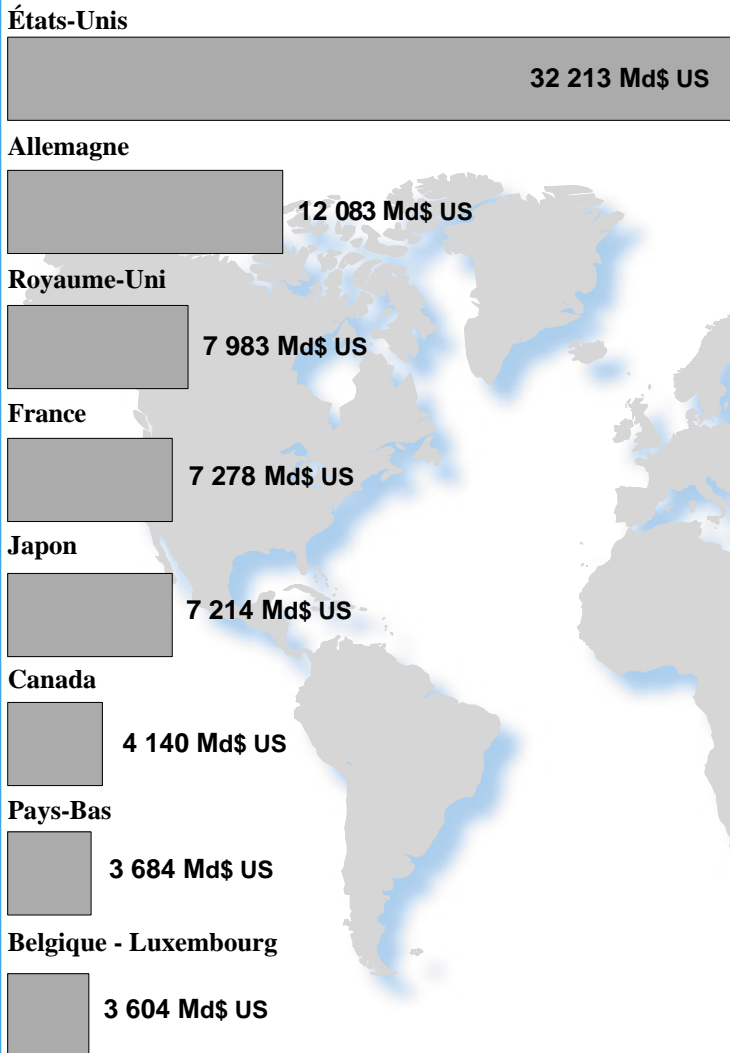
■ Principaux fournisseurs ■ Principaux clients

Entre les années 2000 et 2003, malgré une progression de 10 % en valeur de ses exportations, la France a reculé d'une place pour se situer au neuvième rang mondial des exportateurs et au quatrième rang européen derrière la Pologne. La Chine devance maintenant le Canada et l'Italie et devient, en doublant ses exportations, le leader mondial du meuble devant l'Italie en 2003.

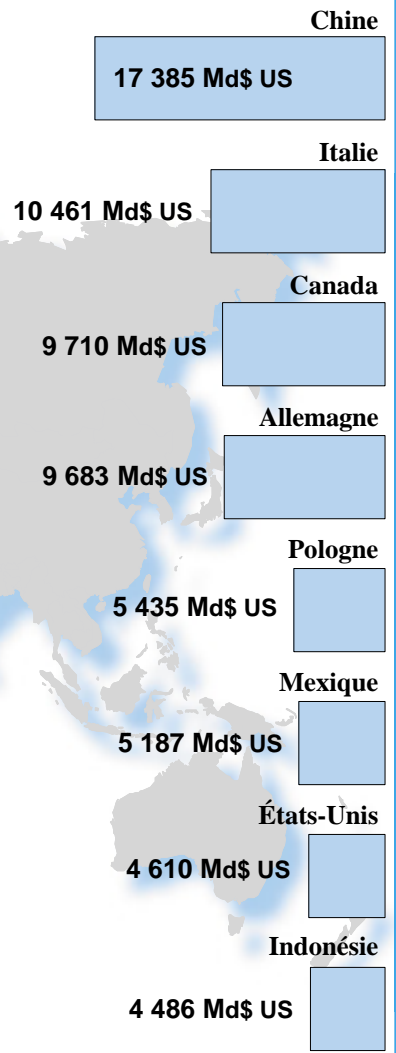
Flux mondiaux des produits du bois : 117 662 millions de dollars américains * (Md\$ US)

entreprises de toutes tailles

Principaux importateurs



Principaux exportateurs



* hors scieries et papier - carton.

Chelem, CPII, 2003 -

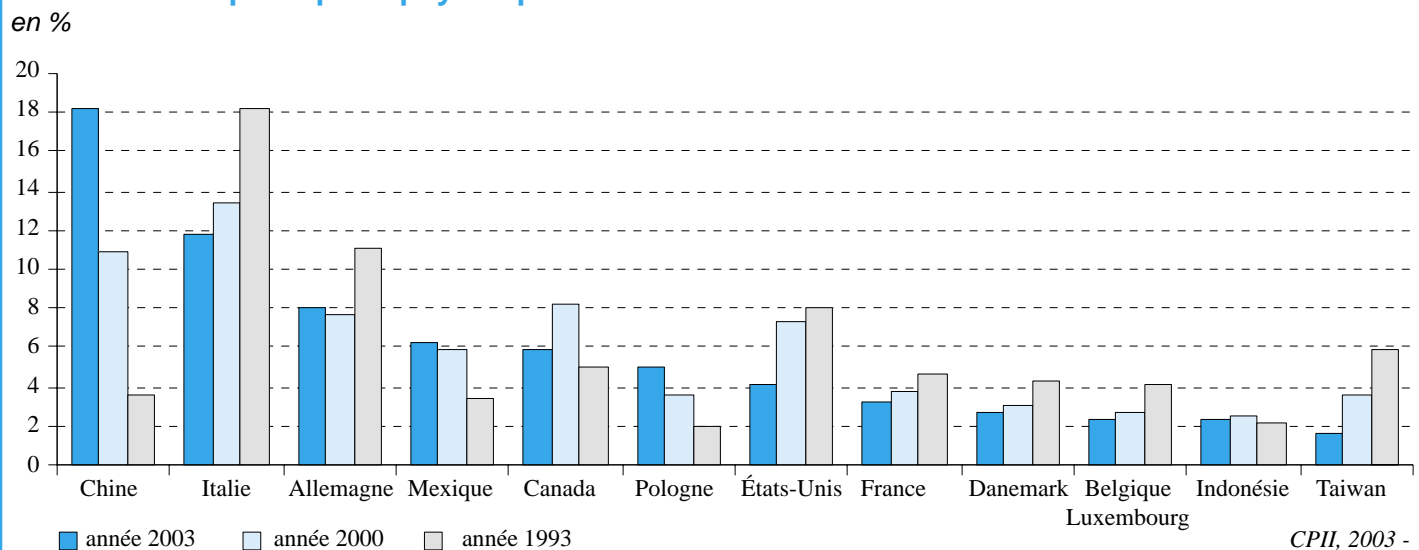
Un marché mondial dominé par les pays industrialisés

Les principaux importateurs de produits du bois sont parmi les pays les plus développés de la planète : les États-Unis largement en tête avec 27 % des importations mondiales sont suivis de l'Allemagne, de la Grande Bretagne et de la France. Le continent Nord américain et l'Union européenne drainent plus des deux tiers des importations.

La Chine est devenue, en quelques années, le leader mondial des pays exportateurs pour les produits en bois. Cependant, l'Italie demeure toujours compétitive avec 9 % des exportations suivie de l'Allemagne et du Canada, 8 %. La France qui dispose des ressources forestières les plus importantes de l'Europe de l'Ouest, n'occupe qu'une place modeste, en 9ème position avec un peu plus de 3 % des exportations mondiales. Un domaine forestier fortement morcelé entre une multitude de petits exploitants et la petite taille des entreprises des industries du bois expliquent en partie cette situation. Par ailleurs, les Français affichent un moindre intérêt pour les produits du bois. En revanche, l'Italie dispose d'une longue tradition industrielle du meuble et l'Allemagne, comme ses cousins nordiques, est portée par une culture plus attachée aux produits en bois, notamment dans l'habitat.

Sessi - le bois en chiffres - édition 2006

Évolution des principaux pays exportateurs de meubles

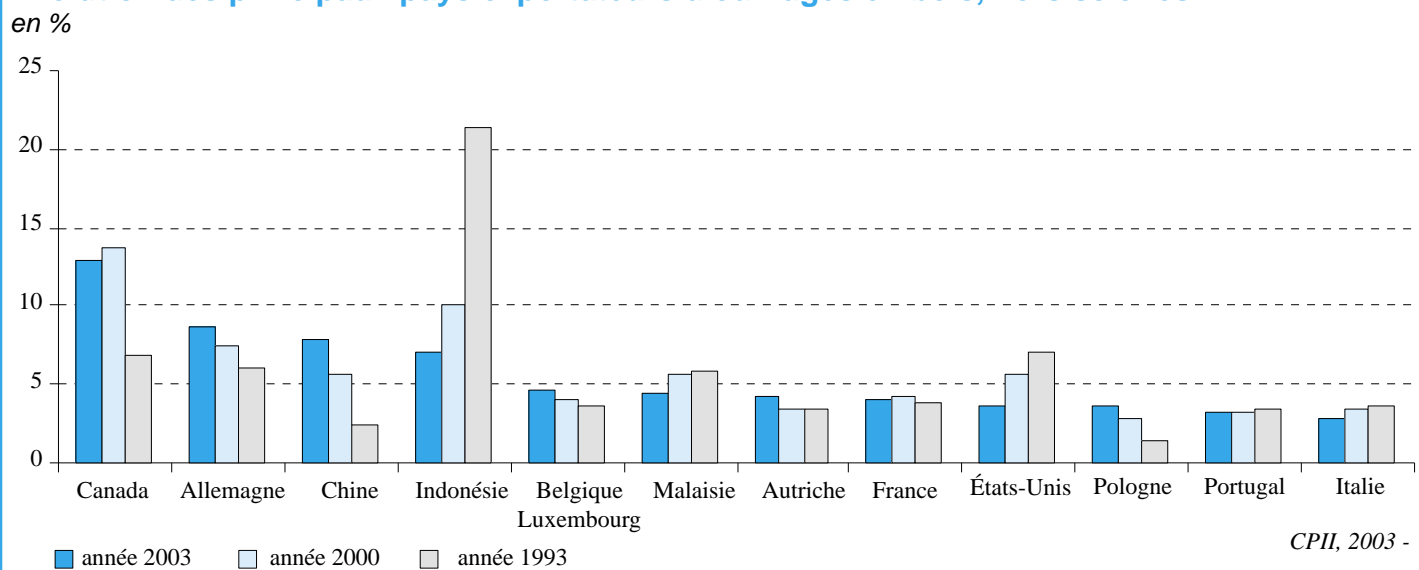


Principaux pays exportateurs de meubles

En moins de 3 ans la France perd une place au classement mondial des exportateurs de meubles. Elle représente 3 % des flux exportés contre 4 % en 2000. La croissance rapide de la Chine depuis le début de la décennie a dopé les exportations de ce pays qui devance l'Italie et occupe désormais le premier rang mondial des exportateurs pour les produits de l'ameublement. Le poids des autres pays diminue à l'exception du Mexique et de la

Pologne. Le premier profite de sa proximité avec les États-Unis pour développer son rôle de sous-traitant tandis que la Pologne bénéficie de l'implantation d'importantes filiales industrielles du Groupe Ikéa. L'Italie, longtemps leader de cette industrie, ne cesse de voir décroître ses parts de marché depuis plus de dix ans, mais son influence reste forte en Europe où elle occupe encore la première place assez loin devant l'Allemagne.

Évolution des principaux pays exportateurs d'ouvrages en bois, hors scieries



Principaux pays exportateurs d'ouvrages en bois, hors scieries

L'importance de la France reste modeste sur l'échiquier mondial avec 4 % des exportations mais son poids demeure stable depuis plus de 10 ans. Malgré une légère détérioration depuis le début de la décennie, le Canada, 13 % des exportations mondiales, reste le principal acteur de cette filière, suivi par l'Allemagne. La demande croissante d'ouvrages en bois se traduit par une augmentation des flux de la plupart des principaux pays exportateurs. Seule l'Indonésie voit sa suprématie décroître de façon importante depuis dix ans : les accords internationaux sur la gestion durable des forêts tropicales ont été fatals à l'exploitation extensive des ressources forestières de ce pays, longtemps premier exportateur Sessi - le bois en chiffres - édition 2006

de placages et de contreplaqués tropicaux. La Chine multiplie par trois sa part dans les échanges mondiaux d'ouvrages en bois avec 8 % des flux d'exportations. Passant en dix ans de la quatorzième à la troisième place, elle talonne désormais l'Allemagne.

Pour en savoir plus :

Les données et les informations sur le commerce international sont disponibles sur le site : www.cepii.fr

Les nouveaux États membres de l'Union européenne

Les échanges entre la France et les nouveaux États membres restent minoritaires par rapport à ceux réalisés avec les autres pays de l'Union européenne, mais ils ont été multipliés par cinq depuis 1995. En 2005, ils représentent 14 % des importations et 4 % des exportations françaises. Déjà déficitaire en 1995, la balance commerciale s'est encore dégradée sur les dix dernières années. La Pologne, état le plus peuplé des nouveaux entrants, est un partenaire privilégié, essentiellement dans le meuble. Ce pays représente les deux tiers des importations et la moitié des exportations de la France avec les nouveaux États membres.

Part de l'emploi des différents secteurs du bois par rapport à l'industrie manufacturière de chacun des pays

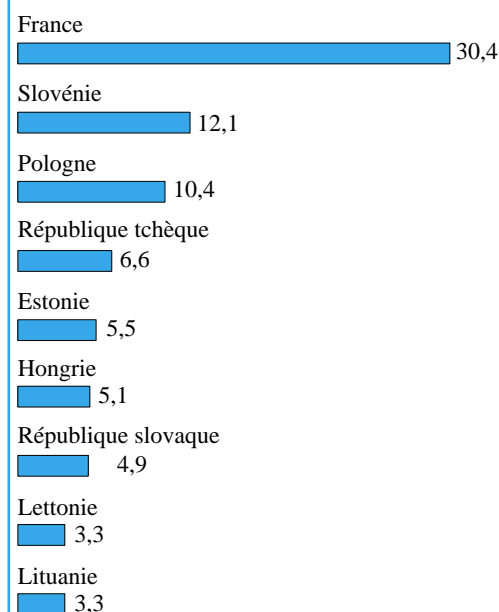
entreprises de 10 personnes et plus en %

	Scieries	Panneaux	Charpentes menuiseries	Emballage	Meuble
Union européenne (25 pays)	0,8	0,4	1,6	0,3	3,7
France	0,7	0,2	0,7	0,5	2,8
Estonie	6,3	1,5	4,5	0,8	9,5
Hongrie	0,9	0,3	1,6	0,4	2,9
Lettonie	13,6	3,2	2,1	0,6	5,8
Lituanie	5,1	1,3	2,3	1,0	6,9
Pologne	1,6	0,5	2,0	0,5	5,5
Slovénie	1,1	0,8	2,3	0,2	5,4
République slovaque	1,2	0,9	0,7	0,1	3,0
République tchèque	1,0	0,4	3,5	0,3	3,3

Sessi, Eurostat, 2003 -

Coût unitaire annuel de la main-d'œuvre dans la filière bois

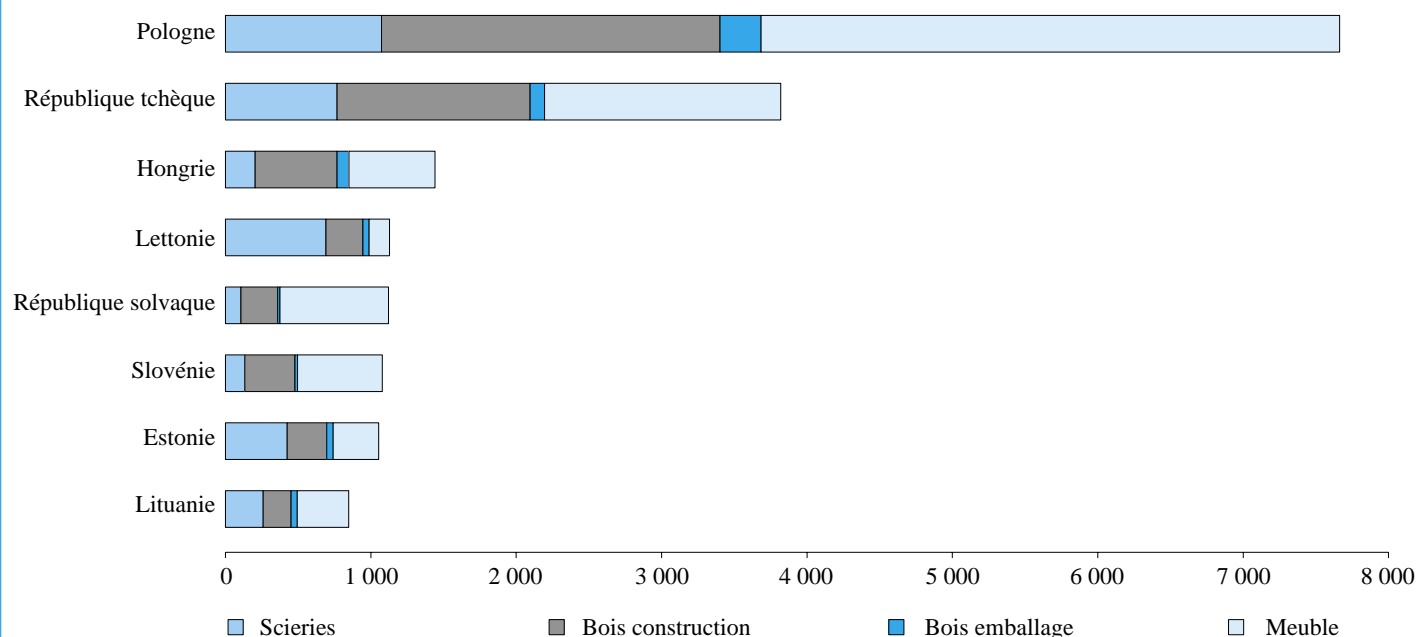
entreprises de 10 personnes et plus en milliers d'euros par personne



Sessi, Eurostat, 2003 -

Chiffre d'affaires hors taxes de la filière bois par pays

entreprises de 10 personnes et plus en millions d'euros



Sessi, Eurostat, 2003 -

La Pologne : un producteur important de meubles

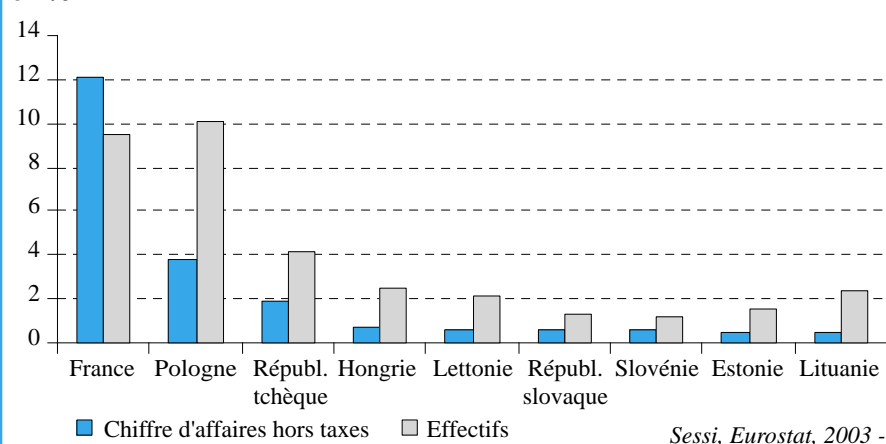
La production de l'ensemble des nouveaux États membres est inférieure à celle de la France. La valeur de la production des dix nouveaux États membres de l'Union européenne équivaut aux deux tiers de la production française de meubles. Les meubles fabriqués dans les N.E.M. sont à base de bois pour plus de 80 % d'entre eux. Cette proportion atteint 90 voire 100 % dans les pays Baltes. Plus de la moitié des productions des « nouveaux entrés » regroupe les meubles de salle à manger, chambre à coucher et petits meubles et un tiers concerne les sièges à usage domestique. Le solde se répartit équitablement entre les bureaux, les cuisines et les composants.

La Hongrie, la Slovaquie et la République Tchèque se démarquent de l'ensemble des N.E.M. par les matériaux utilisés (presque autant de métal que de bois) et par les produits fournis. En effet, l'essentiel de la production hongroise et slovaque concerne les sièges rembourrés tandis que la production tchèque se porte sur le bureau. Les Pays Baltes et la Slovaquie fabriquent principalement des meubles de chambres à coucher et des composants. La Pologne produit près de la moitié des meubles de l'ensemble des N.E.M. dont les trois quarts sont des meubles meublants. Cette importante production est liée

Poids du chiffre d'affaires et des effectifs de chaque pays par rapport à l'Union européenne à 25

entreprises de 10 personnes et plus

en %



à l'implantation des usines de la filiale industrielle d'Ikéo. Dans l'ensemble de l'Union européenne, la production des N.E.M. atteint 11 % dans le meuble meublant, 4 % dans le siège et 3 % dans la cuisine. Les nouveaux États membres destinent la quasi totalité de leur production à l'exportation plutôt qu'au marché intérieur. La France n'est pas un client privilégié de ces pays, excepté de la Pologne. En effet la France est le deuxième client de ce pays (9 % des exportations polonaises) très loin derrière l'Allemagne (60 %).

Pour en savoir plus :

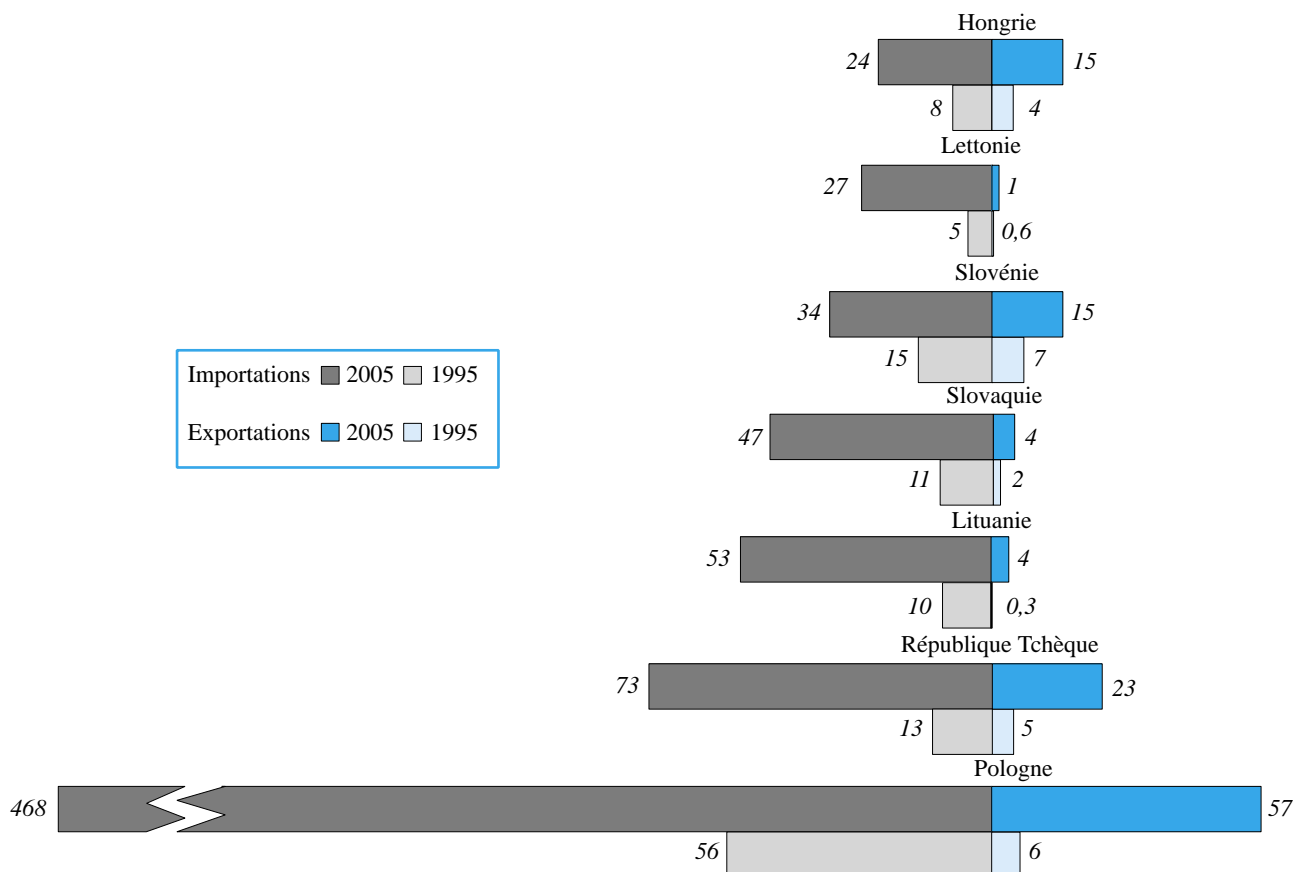
Les données et les informations de l'ensemble des pays de l'Union européenne sont disponibles sur le site :

www.epp.eurostat.ec.eu.int

Les échanges de la France avec les nouveaux États membres de l'Union européenne

en millions d'euros

Importations 2005 : 726 M€ Exportations 2005 : 119 M€



Sessi, Douanes -

Ce dossier a été réalisé par le Sessi

Bruno Claparède

Tél. 02 31 45 74 51, Mél. bruno.claparede@industrie.gouv.fr

Corinne Marbach

Tél. 02 31 45 74 79, Mél. corinne.marbach@industrie.gouv.fr

Odile Roulland

Tél. 02 31 45 74 74, Mél. odile.roulland@industrie.gouv.fr

Régine Soares

Tél. 02 31 45 74 50, Mél. regine.soares@industrie.gouv.fr

et
le Scees

Exploitations forestières, scieries

Anne-Marie Ferté

Tél. 05 61 28 94 68, Mél. anne-marie.ferte@agriculture.gouv.fr

Michel-Paul Morel

Tél. 05 61 28 93 55, Mél. michel-paul.morel@agriculture.gouv.fr

Composition par PAO, Patricia Bréard

Directeur de la publication, Yves Robin
Chef du Service des études et des statistiques industrielles

Organisations professionnelles

UIB

Union des industries du bois

6, avenue de Saint Mandé
75012 Paris

Tél : 01 53 42 15 50 Fax : 01 53 42 15 51

Web : www.industriesdubois.com

UNIFA

Union nationale des industries françaises de l'ameublement

28 bis, avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 44 68 18 00 Fax : 01 44 74 37 55

Web : www.unifa.org

IPEA

Institut de promotion et d'études de l'ameublement

37 avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 46 28 21 21 Fax : 01 46 28 22 04

Web : www.ipea.fr

FNB

Fédération nationale du bois

6, rue François Premier
75008 Paris

Tél : 01 56 69 52 00 Fax : 01 56 69 52 09

Web : www.fnbois.com

Le
Sessi
souhaite
la meilleure
utilisation et la plus large
diffusion possible
des informations qu'il publie.
Toute reproduction,
avec indication de la source,
est donc autorisée sans aucune restriction

Contacts

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
Ministère délégué à l'industrie

Sessi

Centre d'enquêtes statistiques
5, rue Claude Bloch
14024 Caen cedex

Régine Soares
Tél. 02 31 45 74 50

Centre d'information
10, rue Auguste-Blanqui
93186 Montreuil cedex

Jean-Marc Cholet
Tél. 01 41 63 58 69

**Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche et des Affaires rurales**

Scees

Service Central des Enquêtes et Études Statistiques
251, rue de Vaugirard
75732 Paris cedex 15

Évelyne Sirota, chargée de mission pour la diffusion
Tél. : 01 49 55 85 72
Fax : 01 49 55 85 38

Mél. diffusion.scees.sg@agriculture.gouv.fr

Georges Decaudin, sous-directeur des statistiques
des exploitations agricoles et forestières

Renan Duthion, sous-directeur des statistiques des industries
agricoles et alimentaires

B.P. 32688
31326 Castanet Tolosan cedex
Tél. : 05 61 28 92 00
Fax : 05 61 28 94 43

Mél. sdseaf.scees.sg@agriculture.gouv.fr

Photos

Photographes : Marc de Tienda, André Bocquel.
Crédit photo : Atlanbois - CTBA.

avec les remerciements
du Sessi

Ce dossier, réalisé pour le Carrefour international du bois 2006 à Nantes, rassemble les données les plus récentes relatives aux principaux secteurs - exploitations forestières, scieries, bois-construction, bois-emballage, autres activités du bois et meubles en bois - qui contribuent à l'activité de l'industrie du bois.

Ces données présentent le panorama d'un domaine économique actif de l'industrie française avec pour toile de fond un contexte international de plus en plus contraignant.

Le prochain Carrefour du bois se tiendra à Nantes les 28 - 29 et 30 mai 2008.



sessi

ISSN 1625 - 1555

7 €

N° PI029

Sessi : Service des études et des statistiques industrielles
10, rue Auguste Blanqui - 93186 MONTREUIL CEDEX
Téléphone : 01 41 63 58 60 - Télécopie : 01 41 63 58 59
Information sur internet : www.industrie.gouv.fr/sessi